



Lettre d'informations municipales n°11

Septembre 2022



Cheres Magalassiennes, chers Magalassiens,

Vous trouverez ci-dessous le détail chiffré de **tous les travaux réalisés par l'ancienne municipalité sur le Domaine St Jean** (de l'achat du domaine en 2003 aux dernières réalisations de 2019). Il est de notre devoir d'éclaircir ce dossier. Il était nécessaire qu'une mise au point soit faite après la distribution d'un tract mensonger et injurieux dans notre village.

En page 4 vous est présenté **le calendrier des réunions de quartier**.

Bonne lecture. Bien cordialement

Votre Maire, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE

DOMAINE ST JEAN

POINT 1 : Achat du Domaine	2003	95 141 €
POINT 2 : 1 ^{er} bâtiment : aménagement de l'ancienne cave en ruine en bâtiment recevant du public. Salle + locaux associatifs	2014-2017	634 000 €
POINT 3 : 2 ^{ème} bâtiment : démolition totale de la toiture sur le bâtiment de 360 m ² en ruine avec création d'une nouvelle toiture	2015-2018	407 065 €
POINT 4 : 3 ^{ème} bâtiment : démolition et reconstruction totale du bâtiment abritant le blutoir	2018 - 2019	73 725 €
TOTAL DES DÉPENSES REALISÉES		1 209 931 €

À cela s'ajoutent les travaux qui devront être réalisés si la ville conserve les bâtiments afin de terminer ce projet

1. Projet de reconstruction totale de l'intérieur après l'avoir mis à nu (Plancher, escaliers, murs, ...)	200 000 €
2. Projet de création de 3 appartements et un restaurant	500 000 €
3. Remise à niveau de la voirie et des branchements (assainissement, électricité)	100 000 €
TOTAL ESTIMATIF POUR CES PROJETS	800 000 €
<u>COÛT TOTAL DU PROJET PRÉVU</u>	<u>2 009 931 €</u>



ETAT ACTUEL DE ST JEAN



1 – 2 : État actuel de délabrement du second bâtiment de 360 m²

3 : Travail de cochon : les poutres du nouveau toit du bâtiment refait à neuf autour du blutoir ne sont pas sécurisées.

4 – 5 : Le blutoir a été écrasé et détruit lors de la dépose de la vieille toiture, celle-ci s'est effondrée sur lui. INUTILISABLE.

6 : Le domaine est à l'état de ruine avec une toiture neuve qui a été posée sans aucun chaînage, sur des murs fissurés. BRAVO !

Ceci n'est qu'un très petit aperçu de l'état des bâtiments.

Un dossier photographique complet en plusieurs pages serait nécessaire pour englober la totalité des défauts.

DERNIÈRES INTEMPERIES

L'accès aux salles de réunion et associations interdit



Les poubelles de St Jean, direction ... la mer !!!



La voirie emportée



L'accès aux locaux associatifs inondés



L'ensemble de notre équipe trouve déraisonnable de poursuivre ce projet, d'autant qu'une partie du domaine est en zone rouge (inondable).

Il est nécessaire après chaque orage et épisode cévenol de restaurer la voirie et de remplacer 150 tonnes de tout-venant parti vers la mer.

Nous avons demandé l'estimation de la valeur vénale de ces bâtiments à France Domaines. Nous en présenterons le montant lors du prochain Conseil Municipal.

Ce n'est pas une bonne affaire !! Le montant est bien en dessous des dépenses réalisées.

St Jean représente un vrai gouffre financier pour la commune et empêche, comme cela l'a été lors du dernier mandat, de faire des investissements dans le village.

L'argent de la vente sera, lui, bien réinvesti dans le village !!

La cascade, quant à elle, est asséchée, les $\frac{3}{4}$ de l'année ; la baignade est interdite, l'eau étant non conforme aux préconisations sanitaires.

La vraie question aussi à se poser : combien de fois par an allez-vous à St-Jean ?

DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS DE QUARTIER

L'avenir de MAGALAS se construit ensemble.

Enfin ... suite aux suppressions des contraintes liées au Covid, nous vous proposons le calendrier des rencontres de quartier promises dans notre programme.

Celles-ci vont permettre de vous présenter l'évolution des travaux entrepris depuis notre élection. La parole circulera et chacun aura l'occasion d'amener ses réflexions sur l'avenir du village et en particulier de son quartier.

Venez nombreux échanger avec nous !



Ces rencontres auront lieu salle de la Convivialité à 18h45
et seront suivies du verre de l'amitié.

- Judi 13 octobre :** Quartier Campredon, Haut de Campredon, les Iris, les Mûriers, l'Olivier, le Petit Parc, la Peyrade, les Prunus, les Terrasses du Village, le chemin du bois, les Pradinels I & II, le Verdi.
- Judi 27 octobre :** les Terrasses de Montfo, les Hauts de Magalas, la Colline Fleurie I & II, les Hespérides, Sauvan, le Chemin de Pendu, la Résidence du Parc, Maraval, la Pinède, les Terrasses de l'Aurore, les Terrasses de Riels, le Clos de Nine, les Plateaux des Génêts, la rue de l'Égalité, le Clos des Lys.
- Judi 10 novembre :** Coste Rouge, les Aires, le Clos des Lilas, le chemin de Canet, la Tannerie, la Grangette, les Jardins du Libron, les Jardins de la Capelle I & II, les Côteaux de la Capelle.
- Judi 24 novembre :** la Lande de Rouquette, le chemin de la Montagne, les Micocouliers, les Coteaux de Campredon.
- Judi 1^{er} décembre :** le vieux village, le centre historique.
- Judi 8 décembre :** première couronne : avenue de la Gare, avenue du Stade, avenue Ste Croix, avenue Capitaine Bonnet, avenue de la Cité, avenue de Béziers.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

2019-2020-2021-2022



Vous êtes arrivés depuis peu dans la commune de Magalas, nous sommes heureux de vous accueillir et de vous compter parmi nous.

M. le Maire et son équipe seront heureux de vous accueillir

Vendredi 4 novembre à partir de 18h45
Salle de la Convivialité

Ce sera l'occasion d'une rencontre conviviale entre nouveaux arrivants et élus. Après une présentation de la Ville, de ses services, de ses associations, ... nous échangerons autour du verre de l'amitié.

Renseignements et inscriptions au 04 67 36 20 19 ou par mail accueil@ville-magalas.fr